



## A.P.P.M.A HELSA SECTION CARPES

Responsable : Jérôme CROVISIER  
14, rue de Bindernheim  
67600 HILSENHEIM  
03.88.85.94.35

### FICHE DE DÉCLARATION D'INVITÉ GRAVIÈRE DE HILSENHEIM

Cette fiche et le montant correspondant (voir barème ci-dessous) sont à déposer dans la boîte aux lettres du responsable de la section *au plus tard à la veille de la session de pêche.*

L'invité est sous la responsabilité du membre. Un manquement au règlement de l'invité sera considéré comme un manquement au règlement du membre.

-----  
Date de la session de pêche : .....Durée en jour :.....  
-----

Nom et prénom du membre : .....

Téléphone du membre invitant : .....

-----  
Nom et prénom de l'invité : .....

Adresse de l'invité : .....

-----  
**Tarifs 2026: (entourez la formule choisie)**

**Invité carpiste :**

Journée (½ heure avant le lever du soleil jusqu'à ½ après le coucher du soleil) : ..... 10€

Nuit ..... 10€

24 heures ..... 20€

48 heures ..... 30€

72 heures ..... 40€

**Invité non carpiste :**

Journée (½ heure avant le lever du soleil jusqu'à une ½ après le coucher du soleil) : ..... 10€